

Portiragnes, le 07 octobre 2011



Monsieur, Madame,

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LES TAMARIS ET LES PORTES DU SOLEIL »

Par la présente, nous vous invitons à assister à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra le **lundi 31 octobre 2011 à 14 H 30 à la Salle Polyvalente de PORTIRAGNES (Village), Boulevard Frédéric Mistral.**

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil et vérification des présences
2. Désignation d'un secrétaire de séance
3. Désignation de 6 scrutateurs.
4. Contrôle des présences
5. Approbation du PV de l'A.G. du 03/11/2010
6. **RAPPORT DES ACTIVITES**
 1. Organisation du travail de Syndic effectué par le Conseil Syndical
 2. Gestion des domaines
 3. Sécurité
 4. Internet
 5. Confirmation du mandat de poursuivre en recouvrement les mauvais payeurs passés, présents et à venir
 6. ROI Confirmation de la poursuite des propriétaires du lot T111 (Affaire Massard-Demany)
7. Présentation des comptes et du bilan exercice 2010-2011 par Messieurs Latil et Candel
8. Rapport du Commissaire aux Comptes, Monsieur Latil
9. **ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL**
10. Protocole de la rétrocession des parties communes
11. Budget prévisionnel 2011-2012
12. Présentation du projet TGA de rénovation des piscines et collecte par l'ASL des droits d'accès et utilisations
13. **VOTES**
14. Questions et réponses
15. Résultat des votes

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Jean-Claude OLIO
Président

P.S. veuillez nous communiquer vos observations si il y a erreur d'adressage postal ou électronique.

Association Syndicale Libre Les Tamaris et Les Portes du Soleil

boite 82, Domaine Les Tamaris
2, Avenue des mûriers
FR-34420 Portiragnes- Plage

SIRET 48129649900017

NOUS VOUS PRIONS DE VOUS REFERER A LA NOTE D'INFORMATION JOINTE A CETTE CONVOCATION.

VOUS TROUVEREZ A PARTIR DU 15 OCTOBRE SUR LE SITE DE L'ASL WWW.ASLTPS.EU

- LES INFORMATIONS COMPTABLES RELATIVES A L'EXERCICE ECOULE
- LE PROTOCOLE DE RETROCESSION
- UN LE PROJET DE REMUNERATION A TGA DU SERVICE DES PISCINES SUR NOS DOMAINES.

Les mêmes documents seront disponibles à la maison de propriétaires PSM06 lors des dernières permanences et lors de l'A.G.

BUDGET PREVISIONNEL DES DEPENSES	2011-2012	par lot
ENTRETIEN		291
EDF	11000	
Espaces verts	40000	
Ramassage	93000	
Entretien immobilier contrats et travaux divers DOMOMUST, BARBAZO, KRISPIL,OCEA,TPMS, Perez	50000	
amélioration de la sécurité	32000	
Fournitures pour entretien	4000	
HONORAIRES		98
bureau comptable	10000	
Audit	7600	
AVOCATS	15500	
SURVEILLANCE DES DOMAINES	44000	
SECRETARIAT		48
Loyer PSM06	7200	
Loyer local entrée Tamaris	2000	
Fournitures bureau	7000	
Frais postaux Courants	5000	
Frais postaux AG	9500	
Téléphone	3000	
Informatique	3000	
Charges M6 electricité eau nettoyage	850	
FRAIS ASL		29
Assurances	2800	
Location Matériel AG	3000	
Frais fonctionnement (y compris déplacements)	16000	
Cotisations	600	
Taxes	600	
REMBOURSEMENT INTERNET, interets perçus, et frais bancaires		34
Intérêts et frais	27000	
Total prévisionnel des dépenses 2011-2012	394650	500

Il est à noter que le Conseil Syndical en charge des affaires jusqu'à cette nouvelle A.G. propose, dans la mesure où tous ses membres actifs sont réélus, de procéder à un seul appel de fonds de **500 €**. Dans la mesure où d'autres élus avec un autre projet de gestion organisent autrement la gestion du domaine, il faudrait réunir une autre A.G. pour voter un budget adapté à la nouvelle politique. L'information comptable publique sera accessible sur le site informatique de l'A.S.L. et disponible, lors des permanences, à la maison des propriétaires aussitôt que validée par Monsieur Latil, Commissaire aux comptes du cabinet FLAUDIT.

MODE D'EMPLOI POUR LE BULLETIN DE VOTE

Lors de l'Assemblée Générale du 31 octobre 2011, vous serez amené à vous exprimer sur les points à l'ordre du jour qui feront l'objet d'un vote.

- **Si vous êtes présents**, aucun problème, car après avoir entendu en cours de séance les explications qui pourront éclairer votre choix, vous remplirez et remettrez les 2 bulletins de vote qui identifient chacun votre lot.
- **Si vous ne pouvez pas être présents, et que** vous souhaitez confier vos 2 bulletins de vote (*dûment complété avec nom, l'identification du lot et signature*) à la discrétion d'un mandataire, vous pouvez à votre choix ,
 - *soit renvoyer le bulletin de vote au président de séance par envoi postal à l'adresse de l'ASL mentionnée ci-dessus avant le 22 octobre 2011, le cachet de la poste faisant foi.*
 - *soit renvoyer une copie électronique des bulletins sur lesquels vous êtes identifiés à l'adresse courrielle (email) de l'ASL asltps.portiragnes@gmail.com et cela avant le 30 octobre 2011. Vos bulletins seront imprimés par nos soins avant l'A.G..*
 - *soit en transmettant vos documents avant le 30 octobre 2011 par fax au n° 0033 (0) 972 292 012*
 - *soit vous mentionnez le nom du mandataire (un membre de l'ASL) auquel vous remettez votre bulletin;*

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASL

identification du lot (domaine, groupe, n°) _____

propriétaire(s) / usufruitiers : _____

biffer les mentions inutiles (*):

- 1) Je serai personnellement présent à l'A.G. du 31/10/2011 (*) auquel cas je présenterai moi-même le bulletin de vote en séance après avoir écouté les explications. (*)
- 2) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets ce formulaire à l'adresse de l'ASL par courrier postal (*)
- 3) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets ce formulaire par fax au 0033 (0) 972 292 012 (*)
- 4) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets une copie numérisée de ce formulaire dûment signé à l'adresse courrielle (email) de l'ASL asltps.portiragnes@gmail.com (*)
- 5) Je remets ce document et donne mandat à , membre de l'ASL et propriétaire du lot pour me représenter. (*)

Signature

Cochez par « X » vos candidats (7 choix au maximum).

Candidats sortants rééligibles

DERBAIX Freddy	<input type="checkbox"/>
DUCHENNE Jean-François	<input type="checkbox"/>
OLIO Jean-Claude	<input type="checkbox"/>
STEENBRUGGE Theofiel	<input type="checkbox"/>
VANDEBROECK Nicole	<input type="checkbox"/>

Nouveaux candidats

EFFERTZ Ernest	<input type="checkbox"/>
LIEBEN Jean	<input type="checkbox"/>
VAN DER EECKEN Serge	<input type="checkbox"/>
VAN HERCK Marie Louise	<input type="checkbox"/>
STORDEUR Jacques	<input type="checkbox"/>
WILKIN Maurice	<input type="checkbox"/>

BULLETIN DE VOTE DE (1 vote par lot) :

identification du lot (domaine, groupe, n°) _____

propriétaire(s) / usufruitiers : _____

biffer les mentions inutiles (*)

- 1) Je serai personnellement présent à l'A.G. du 31/10/2011 (*) auquel cas je présenterai moi-même le bulletin de vote en séance après avoir écouté les explications. (*)
- 2) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets ce formulaire à l'adresse de l'ASL par courrier postal (*)
- 3) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets ce formulaire par fax au 0033 (0) 972 292 012
- 4) Je donne mandat au président de séance de me représenter et transmets une copie numérisée de ce formulaire dûment signé à l'adresse courrielle (email) de l'ASL asltps.portiragnes@gmail.com (*)
- 5) Je remets ce document et donne mandat à membre de l'ASL et propriétaire du lot pour me représenter. (*)

Signature

N.B. Pour les présents et représentés, bulletin de vote à remettre après les explications données en séance

		POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	Approbation du PV de l'A.G. du 03 nov. 2010			
2	Approbation des comptes certifiés avec mise en fonds de réserve générale du boni de l'exercice.			
3	Quitus aux membres du Conseil Syndical sur les comptes et les actes de gestion			
4	Entérinement de la rétrocession des parties communes selon protocole d'accord établi par l'expert Pelletier.			
5	Quitus au Commissaire aux Comptes			
6	Approbation du budget prévisionnel 2011-2012 des dépenses			
7	Confirmation du mandat donné au conseil syndical de poursuivre en recouvrement les propriétaires défaillants passés, présents (cfr états de compte des propriétaires) et à venir			
8	Confirmation du mandat donné au conseil syndical de poursuivre en justice les propriétaires du lot T11 pour construction non respectueuse du R.O.I.			
9	En cas d'accord avec TGA, et pour 230,00 € à l'indice INSEE du jour, mandat donné au conseil syndical de récolter les cotisations de l'ensemble des propriétaires et de payer les droits d'accès et d'utilisation des espaces ludiques (piscine chauffée et piscine ludique, pétanque, animations) gérés par T.G.A.			